

Lausanne et région



Après avoir construit le tracé, les membres du Vélo-Club Echallens comptent bien y briller ce week-end. SYLVAIN MULLER

Semaines d'effort pour un circuit de VTT éphémère

Cyclisme
Le Vélo-Club Echallens n'a pas ménagé sa peine pour accueillir ce week-end les Championnats suisses de VTT

Sylvain Muller

Pour les membres du Vélo-Club Echallens, l'ampleur de la tâche n'aura d'égale que la brièveté de la récompense. En effet, dès lundi, après avoir accueilli durant deux jours les Championnats suisses de VTT cross-country, ils s'attelleront au démontage du circuit qu'ils ont mis plusieurs semaines à réaliser spécifiquement pour la manifestation. «Ah, si seulement ce circuit pouvait être permanent. Ça ferait quand même une chouette piste d'entraînement!» soupirait un bénévole en train de «banderoler» le tracé dimanche dernier sous un soleil de plomb.

Long de 4,8 km, ce dernier sinue dans la forêt des Grands-Bois, dans un vallon en bordure

d'Echallens. «Nous avons retenu ce site pour sa situation dans le chef-lieu du district et sa facilité d'accès pour le public», explique Jean-Luc Noël, président du comité d'organisation. Un lieu bien connu des habitants de la région, qui aiment s'y promener, transpirer sur le parcours Vita ou s'y rafraîchir en trempant les pieds dans le Talent. Mais, contraire-

«Nous avons retenu ce site pour sa facilité d'accès pour le public»

Jean-Luc Noël Président du comité d'organisation

ment à ce qu'imaginaient les organisateurs, ces multiples fonctions n'ont fait que compliquer leur tâche. «En plus, pour des raisons de niveau de difficulté à atteindre, les deux tiers du parcours sont tracés hors de sentiers existants. Nous avons donc pris contact avec la commune et les services cantonaux avant même de déposer notre candidature, il y a plus de trois

ans», se remémore le président.

Inspecteur forestier chargé de ce secteur, Gil Loetscher reconnaît qu'il est assez rare que la Direction générale de l'environnement (DGE) entre en matière pour une manifestation d'une telle ampleur. «De manière générale, les organisateurs n'appréhendent que partiellement les nuisances pour la forêt et ses utilisateurs. Là, la course nécessitera la fermeture d'une partie du massif forestier aux autres utilisateurs le temps d'un week-end.»

Remise en état

La DGE-Forêts a donc posé ses conditions: qu'aucun nouveau passage ni aucune trace de la manifestation ne subsiste après les courses. Mais Gil Loetscher souligne que, si la collaboration avec les organisateurs a été étroite durant les préparatifs, avec un suivi sur le terrain mètre par mètre, elle a aussi été constructive.

Le vélo-club a aussi dû obtenir l'aval de la Commune, propriétaire de l'intégralité des terrains utilisés. «Mais nous avons spontanément répondu favorablement à la demande de principe, se souvient le syndic, Jean-Paul Nicoulin. Cette

course est une manière de reconnaître le dynamisme de cette société locale et notamment son investissement dans la formation des jeunes. Et puis cela s'intègre dans notre envie de voir se dérouler chaque année à Echallens une manifestation de grande ampleur.»

Avant de soutenir la Fête cantonale de chanteurs vaudois l'an prochain et la 4e Fête du blé et du pain en 2018, le chef-lieu de district a donc répondu favorablement aux demandes des sportifs. «Il s'agit essentiellement d'heures de personnel pour de la signalisation ou des services de voirie, ainsi que de la mise à disposition de surfaces», précise encore le syndic.

Place donc désormais à la compétition, avec pas moins de 400 coureurs en lice dans les dix-huit courses prévues durant les deux jours. A noter encore que le club étant parvenu à réunir les 100 000 fr. de budget nécessaires sous forme de sponsoring, la gratuité totale est offerte au public.

Championnats suisses VTT XCO à Echallens, samedi et dimanche. Entrée libre. Voir www.echallens2016.ch.

La Jetée de la Compagnie rouvre pour son 2^e été

Lausanne
La buvette lacustre obtient in extremis les autorisations nécessaires à son ouverture. Une structure provisoire sera en place dès vendredi

Le 14 juillet 2015, la Jetée de la Compagnie se présentait aux Lausannois. Et leur «offrait» un feu d'artifice français. Elle connaissait ensuite le succès et les tracés administratifs qu'on connaît. Et il s'en est fallu de peu qu'on ne la revoie pas cet été. Mais la patience de l'association I Lake Lausanne a fini par payer. Elle pourra ouvrir ce vendredi et, tant que le soleil brillera, les badauds pourront la fréquenter jusqu'au 15 octobre.

«Nous avons fait nous-mêmes retirer toutes les oppositions», raconte Lucas Girardet, cheville ouvrière du projet. Nous sommes allés voir les gens, parfois avec la Ville, parfois sans. On a discuté et nous sommes parvenus à lever des ambiguïtés et des incompréhensions. But de la démarche: éviter d'attendre que la Ville statue sur chaque opposition émise, avant très probablement de les lever. Et qu'il faille ensuite patienter 30 jours pour voir si les éconduits feraient recours. «Le côté formel de la mise à l'enquête n'ouvre malheureusement pas la porte à ce genre de discussions. Alors que celles-ci pourraient éviter bien des problèmes.»

La permission d'ouvrir la Jetée a été accordée hier par la Municipalité. Le permis de construire est accordé. «Tout va vers le mieux, tout le monde a été de très bonne volonté», souligne l'une des municipales chargée du dossier, Natacha Litzistorf. «C'était la dernière séance de la Municipalité avant la pause estivale, le timing a

été très serré!» raconte Lucas Girardet. C'est qu'entre les oppositions, les passages dans les différents services devant donner leur aval et l'obligation de fermer au 15 octobre, attendre plus longtemps aurait été difficile. «Mais on n'a pas lâché. On voulait absolument retrouver ce lieu.»

Ce n'est pourtant pas le travail qui manque pour l'équipe de l'association, qui a ouvert en parallèle La Galicienne le 20 avril dernier. Devenu haut lieu de projection des matches pendant l'Euro, la buvette éphémère de Prilly tourne à plein régime. «La Galicienne a permis de maintenir la motivation et la pression. Et notre lien avec les clients.» Ceux-ci prendront place dans une structure plus provisoire que d'habitude pour les premiers temps. Les

«Nous avons fait nous-mêmes retirer les oppositions. Nous sommes allés voir les gens, avec ou sans la Ville»

Lucas Girardet

Président de I Lake Lausanne

travaux d'aménagement - notamment ceux de la grande terrasse en bois sur l'eau, sous responsabilité de la Ville - se feront dans les semaines à venir.

L'Atelier, autre équipe à avoir été choisie pour s'installer à la Jetée, n'a pour l'heure pas son permis de construire. Le duo prêter son container à I Lake Lausanne le temps que le leur soit prêt. Et déclare «difficile» d'imaginer une ouverture cet été. «Mais nous laissons la porte ouverte!» C.I.M.



La buvette située derrière le chantier de la CGN sera ouverte au public jusqu'à la mi-octobre. ODILE MEYLAN

Lausanne
Trois parkings se mettent aux jetons

Finis les bons vieux tickets de parking à bande magnétique, place aux jetons. A Lausanne, la société Parking Riponne SA, qui exploite les parkings Riponne, Rôtillon et Valentin, innove et joue les pionniers suisses en remplaçant les tickets par des jetons réutilisables à puce RFID. «La démarche est écologique. Chaque année, ce sont 1,5 million de tickets qui partent à la poubelle. A l'inverse, les jetons seront réutilisables. A noter enfin que les tarifs ne changeront pas», précise Roger Bornand, président de Parking Riponne SA. E.BZ

Jolies colonies

Pully La Ville de Pully sonde les familles sur l'offre de camps et de colonies de vacances. Questionnaire en ligne sur www.pully.ch. M.N.

Gravir le Jorat

Balade Après deux heures et 6 km d'ascension, cette longue marche en forêt vous fera gagner le point culminant du Jorat, perché à 930 mètres d'altitude. L'itinéraire partiellement situé sur une réserve de faune permet de découvrir l'étang de la Bressonne et d'autres curiosités. Prendre son pique-nique et de bonnes chaussures. Bons marcheurs. Le 21 juillet, départ à 10 h du Centre sportif de Mauvernay. Inscription sur www.lausanne.ch. M.N.

Lutry

Lavaux Passion fête la vigne

Lutry accueillera Lavaux Passion pour sa 3e édition, le week-end des 10 et 11 septembre. Une manifestation itinérante qui veut promouvoir la culture et le savoir millénaire de Lavaux et invite à découvrir les richesses gastronomiques et patrimoniales de la région, inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco. Les organisateurs annoncent une multitude d'activités pour toute la famille: dégustations, croisières sur le lac, visites guidées, ateliers autour du vin... Trois sites: les quais, le bateau Lavaux au débarcadère et le château. M.N.

Echallens



Deux films seront encore ce week-end à l'affiche du Cinéma d'Echallens avant un mois de vacances bien méritées pour l'équipe de bénévoles faisant vivre la salle challenoise. La tragédie musicale d'opéra *Florence Foster Jenkins* (à 20 h 30 ce soir en VO, demain et dimanche en VF) et le poisson-neu dessin animé *Le monde de Dory* (demain et dimanche à 17 h, www.cinemaechallens.com). S.MR

Le chiffre

62

C'est, en milliers de francs, la somme récoltée grâce au financement participatif par l'épicerie durable coopérative La Brouette. Un énorme succès puisque l'objectif était fixé à 40 000 francs. Montée par dix amis lausannois, la Brouette commence à prendre vie au 79 de l'avenue d'Echallens et doit ouvrir en septembre. Elle proposera des produits bio et locaux, dont la plupart seront vendus en vrac. Le côté participatif demeurera au centre du projet, et les clients auront leur mot à dire sur les services et les produits proposés. R.H.

Jorat

Recours contre huit éoliennes

Une production énergétique surestimée, des nuisances sonores importantes pour les riverains et un impact important sur le paysage: l'association Eoleresponsible motive ainsi le recours qu'elle vient de déposer auprès du Tribunal cantonal contre la pose de huit grandes éoliennes aux abords du Chalet-à-Gobet, de Montpreveyres, de Froideville et de Cugy. Le projet avait fait l'objet de plus de 80 oppositions, levées par le Conseil communal de Lausanne en septembre 2015. L'Etat de Vaud a confirmé cette décision en juin. F.GN